



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 23 Novembre 2020

LA POSTE – Filière RH

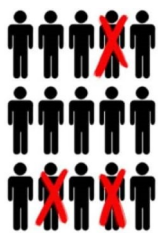


Servir Le Développement 2

UN PROJET DESTRUCTEUR POUR LA FILIÈRE RH

RÉAGISSONS

Avec sa nouvelle version du projet SLD, pour la période 2021 à 2025, le Groupe La Poste signe une attaque d'envergure contre tous les métiers de la filière RH. D'ici à l'horizon 2025 La Poste compte engager des réorganisations d'ampleur qui affecteront tous les métiers de la RH (*Formateurs, Assistants Sociaux, activités sociales, EMRG, RRH, GAPP...*).



L'ENJEU : FAIRE DU PROFIT SUR LES EMPLOIS

Si le développement apparaît dans le titre du projet, il n'y est présent nulle part ailleurs ! Le **texte évoque surtout la volonté du Groupe de sabrer les emplois de la filière**. Deux axes sont particulièrement mis en avant : « l'employabilité » et « l'automatisation ».

Ce sont donc, sans surprise, les deux seuls secteurs de la filière RH qui ne subiraient pas de baisse des effectifs : le développement informatique pour continuer l'automatisation et la « détection des talents » pour inciter à la mobilité. Dans tous les

autres secteurs, les prévisions d'emploi seraient en chute libre.

Lorsque l'on fait le lien avec la prise de pouvoir de la caisse des dépôts et consignations sur La Poste et l'injonction immédiate qui en découle de réaliser 300 millions d'économies, on comprend aisément que ce projet s'inscrit dans la volonté de La Poste de réduction de la masse salariale. Son corollaire, une déshumanisation des services et une qualité de prestations dégradée.

Et au bout, ce serait encore une fois, les postiers qui trinquent.

À LA DSRH, LA MODERNITÉ À BON DOS

La DSRH, qui pèse pour environ 30% de l'effectif de la filière, n'est pas épargnée par cette volonté de supprimer l'emploi. Automatisation des process, travail par flux, arrêt du contrôle en amont... **c'est la fête de la sardine !**

Alors que dans nos services les techniciens déplorent une perte de sens de leur travail, La Poste persiste dans sa volonté d'automatiser et dématérialiser avec l'intégration de nouvelles fonctionnalités dans [M@vieRH](#). Le but étant de transférer progressivement la responsabilité de la paie vers les établissements et les postiers eux-mêmes.

L'objectif est cette fois clairement affirmé, il s'agit de « rendre GA maître sur GTM ». « *Quoi de mieux* », en effet que de rendre responsables les postiers de leur propre paie... Alors que le mot d'ordre de la DSRH est « le bout en bout », tout est fait pour morceler les activités et effacer la notion de portefeuilles. La gestion par flux permet surtout d'ajuster la charge de travail à l'effectif et non plus l'inverse.

On peut s'étonner, au passage, du fait que la DSRH intégrerait

des CEP pour créer un pôle expertise dédié TPAS et retraites alors que dans le même temps elle retire cette expertise à nos collègues de Lannion...

Derrière le « positivisme » des termes utilisés, la réalité c'est la casse et le renoncement. On utilise des mots positifs et on orchestre l'exact contraire.

Ainsi, sous le prétexte de la « modernisation », de la « simplification », ce sont en fait des pans entiers de notre métier qui ficheraient le camp. Nous ne sommes pas opposés au progrès technique mais en l'occurrence, les nouveaux outils comportent, pour les agents, autant de contraintes que les anciennes procédures...

Quoi de mieux que de rendre responsables les postiers de leur propre paie...

Et tant pis pour les postiers qui n'ont pas d'aisance ou d'accès informatique...on vous dit que c'est l'avenir et que ça simplifie les choses ! Si l'agent ne connaît pas ses droits, il ne les réclamera pas...et ainsi, sous couvert d'harmonisation, se met en place une dégradation des droits et de l'équité au sein de l'entreprise.

UN PAS DE PLUS VERS L'EXTERNALISATION

Ce projet, destructeur d'emplois, marque un pas de plus vers une externalisation déjà engagée. Il suffit de se référer au texte du projet pour s'en convaincre car nous serions en fait affectés de plusieurs tares majeures, citons ainsi quelques extraits :

En langage clair, nous serions un peu vieillots, limite RH à grand-papa, et en plus, on coûterait trop cher... **la conclusion s'impose dès lors d'elle-même : mais qu'est-ce qu'on attend pour faire le grand ménage !**

> une filière qui reste trop marquée par la culture administrative

> développer une filière RH en phase avec les pratiques des grandes entreprises

> tendance à vouloir tout faire soi-même, quitte à se mettre en difficulté sur le maintien des compétences ou le coût des prestations

CET AVENIR LÀ, NOUS N'EN VOULONS PAS : RÉAGISSONS !

Technicien de paie, expert, relation clients, manager, quel que soit notre métier au sein de la DSRH, nous savons tous les efforts qu'il a fallu faire, depuis 2011 et au delà pour créer les CSRH. Si la paie des postiers est réalisée aujourd'hui, c'est parce que l'engagement de chacun, le professionnalisme de tous l'a permis.

Et des bâtons dans les roues, on peut se dire qu'on en a eu : manque de formations, manque d'effectifs, manque de temps et de moyens pour réaliser un travail de qualité... **alors ça suffit !**

La Poste voudrait une filière RH moderne et professionnelle :

Faisons lui entendre qu'elle l'a déjà !

Si elle veut mieux, et qu'elle vise réellement l'excellence, alors il faut qu'elle s'en donne et qu'elle nous en fournisse les moyens, en emplois pérennes, en formations, en outils efficaces mais aussi en confiance, en valorisation de nos efforts et de nos compétences.

AGIR POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES, LE CONTENU DE NOTRE TRAVAIL C'EST DE ÇA QUE L'ON A BESOIN.

POSER CES QUESTIONS, C'EST DÉJÀ CONTRER LA FINALITÉ DE CE PROJET.



DU 7 AU 10 DÉCEMBRE, VONT SE TENIR LES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA POSTE.

Nous devons élire les 7 représentants du personnel qui y siégeront. Nos directions vont être attentives aux résultats de ce scrutin : elles seront sensibles au rapport de force syndical créé par les élections. La Poste craint l'expression d'un rejet massif de la politique du Groupe.

Voter pour les candidats présentés par la CGT, c'est s'assurer que le personnel puisse faire entendre sa voix dans cette instance.

DONNONS DE LA FORCE À NOS REVENDICATIONS EN VOTANT POUR LES CANDIDATS CGT

*Si le travail à La Poste a plusieurs visages,
La CGT a le vôtre !*



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones...->(perso)	-> pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	